

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 25 JANVIER 2020**

Absents : I. MOLLON – J.C. TISSOT..

Procurations : I. MOLLON à M. VERNE – J.C. TISSOT à F. LAFOUGERE.

1. APPROBATION DU PV DU 14/12/2020

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des présents ce procès-verbal.

2. APPROBATION DES MODIFICATIONS 5 ET 6 DU PLU

Monsieur le Maire rappelle que l'enquête publique relative aux modifications 5 et 6 du PLU s'est déroulée du 23/11/2020 au 24/12/2020. Le commissaire enquêteur a rendu son rapport avec un avis favorable et Monsieur le Maire propose aux élus d'approuver les 2 modifications du PLU (n° 5 : l'agrandissement de la surface des lots du lotissement « La Varenne » et d'une règle sur les distances d'implantation par rapport aux limites séparatives dans le règlement de la zone A et n° 6 : sur l'implantation des « bassins » de piscine d'un point de vue réglementaire).

A noter : Durant l'enquête, le commissaire enquêteur a reçu 2 personnes qui demandaient un reclassement de leur habitation ce qui ne pourra se faire que dans le cadre d'une nouvelle modification du PLU.

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité ces 2 délibérations.

Considérant les modifications des parcelles du lotissement, il est décidé à l'unanimité d'annuler les délibérations de l'année 2014 qui en fixaient les prix de vente.

3. RENOUELEMENT CONVENTION ADS AVEC LA CCFE

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que l'instruction des dossiers de demandes d'autorisation d'urbanisme est réalisée par la CC de Forez-Est depuis le 01/09/2017. Cette convention arrivant à échéance, il convient de la renouveler ; la convention étant établie pour une durée indéterminée à compter du 01/01/2021.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité.

4. ADHESION AU SERVICE D'ASSISTANCE A LA GESTION ENERGETIQUE DU SIEL – TERRITOIRE D'ENERGIE LOIRE

Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante d'adhérer au Service d'Assistance à la Gestion Energétique (SAGE) du SIEL afin de pouvoir bénéficier d'études sur la consommation énergétique des bâtiments communaux dans le but de réduire cette dernière. Cet organisme nous permettra d'accéder au programme de subvention « Révolution ».

Adhésion à ce service pour une durée de 6 ans minimum et pour un coût annuel de 628 €.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité.

5. CONVENTION DE MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR L'ASSAINISSEMENT (MAGE) AVEC LE DEPARTEMENT

Monsieur le Maire rappelle aux élus que la collectivité bénéficie d'une assistance technique pour la gestion de la station d'épuration avec le Département de la Loire. Cette convention est arrivée à échéance et il convient de la renouveler. Cette nouvelle convention prendra effet au 1^{er} janvier 2021

pour une durée de 4 ans. Les 2 stations d'épuration existantes (Les Charmeaux et la Phlipponnière) seront concernées par cette assistance technique.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité

6. PROROGATION DU PLAN DE FORMATION MUTUALISE 2018-31/08/2021

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'un plan pluriannuel de formation avait été mis en place en 2018 en partenariat avec le Centre de Gestion de la Loire. En raison de la crise sanitaire, les actions de formation prévues en 2020 ont pris du retard. En conséquence, il est proposé de prolonger ce plan de formation jusqu'au 31/08/2021 et ainsi permettre des formations jusqu'au 31/12/2021.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité.

7. DESIGNATION D'UN REFERENT COMMUNAL RESEAU D'AMBASSEDEURS DU TRI

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante de la volonté de la CC de Forez-Est de créer un réseau d'ambassadeurs du tri en charge des relations avec les administrés mais aussi avec la communauté de communes afin d'être un relais et participer à la vie de ce réseau. Monsieur le Maire représentera la commune.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité.

8. REMBOURSEMENT DE FACTURES A M. DELMAS

Monsieur le Maire informe les élus que Monsieur DELMAS a réalisé des achats pour le compte de la mairie (amplificateur Wifi et adaptateur CPL pour la connexion internet au bâtiment La Ruche) et demande que lui soient remboursées les sommes avancées, à savoir 119.99 €.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité (M. Delmas ne prend pas part au vote).

9. DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE LA MJC DE BUSSIERES

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante que la MJC de Bussières a adressé un courrier à la municipalité pour une demande de subvention exceptionnelle pour l'achat d'un mini-bus. Il est rappelé que la MJC encadre les ados de Saint Marcel de Félines (2 groupes d'ados avec 7 à 8 membres dans chaque groupe) ainsi que les enfants dans le cadre du centre de loisirs (mercredi et vacances scolaires). Ce mini-bus leur permettrait de transporter les enfants pour les différentes sorties organisées dans le cadre de ces accueils. Des aides ont été sollicitées auprès de différents organismes (CAF, CARSAT...) et des municipalités bénéficiant des services de la MJC. Après en avoir délibéré, il est décidé d'accorder une aide exceptionnelle de 1 000.00 €.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité.

10. MODIFICATIONS DES STATUTS DE LA CC DE FOREZ-EST

Monsieur le Maire indique aux élus que les statuts de la CC de Forez-Est ont été modifiés et adoptés par le Conseil Communautaire le 16/12/2020 afin de prendre en compte l'ensemble des nouvelles dispositions règlementaires. Cette modification de statuts n'a aucune conséquence pour notre commune.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité.

11. MODIFICATIONS DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE DE LA RETENUE DU BARRAGE DE VILLEREST (SMRBV)

Monsieur le Maire indique aux élus que les statuts du SMRBV ont été modifiés et adoptés par le Conseil Syndical le 09/12/2020 afin de prendre en compte les dispositions suivantes :

- le nombre de délégués du syndicat est fixé à 18 (dont 1 pour la Commune nouvelle de Vézelin-sur-Loire qui regroupe les communes de Dancé, St Paul de Vézelin et Amions),
- le montant demandé aux communes membres au titre de leur contribution sera calculé sur la base de la part des recettes attribuées à chaque commune membre en 2011 pour le nucléaire et 2016 pour l'hydraulique avec un maximum de 20 % des sommes de base.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité.

12. TARIFS COMMUNAUX – DROIT DE RACCORDEMENT A L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Monsieur le Maire propose aux élus de réviser le montant du droit de raccordement à l'assainissement collectif. Il est proposé de le fixer à 1 800.00 € à compter du 01/02/2021. (tarif inchangé depuis 2011).

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité.

13. QUESTIONS DIVERSES

Signalétique bâtiment communal La Ruche

Suite au travail effectué par le CME sur ce dossier, un devis est retenu pour un montant 1 776.00 €, signalétique en alu.

Courrier aux nouveaux arrivants

Monsieur le Maire donne lecture aux élus du projet de courrier de bienvenue aux nouveaux arrivants ; ce courrier informe également sur les obligations notamment en matière d'urbanisme. Le courrier est validé.

Présentation des jeux de piste réalisés par le Conseil Municipal des Enfants :

Un jeu de piste décliné en 3 versions par tranche d'âge a été travaillé par le CME. Il sera prochainement accessible en mairie et sur le site de la commune.

Elections du nouveau Conseil Municipal des Enfants

Elles ont eu lieu le vendredi 22/01/2021 à l'école en raison des contraintes sanitaires.

L'ensemble des candidats a été élu, à savoir : Manon BONNET, Léon BONNEVIE, Vincent CARRICONDO, Louane CHAFFANGEON, Adèl FEUGAS, Robin LEPY et Jules ROBERT. Ils sont élus pour 2 ans et prendront leurs fonctions dès que possible.

Déplacement de la place réservée aux Personnes à Mobilité Réduite située devant le bâtiment La Ruche

Monsieur le Maire propose de déplacer cet emplacement sur la Place de la Mairie. L'ensemble des élus donne son accord.

Frédéric LAFOUGERE informe que la MAPA Chantepierre remercie la municipalité pour le colis remis à chaque résident à l'occasion des fêtes de fin d'année ainsi que pour le versement de la subvention.

Il indique qu'une modification du PLU de Saint Marcel de Félines sera nécessaire pour réaliser la future aire de co-voiturage (à proximité de l'A89) ; cette modification serait prise en charge par la

CC de Forez-Est. La commune pourrait en profiter pour faire des modifications pour la zone UR et ainsi permettre aux commerces de requalifier leurs locaux.

Nathalie CRIONNET demande de préciser aux administrés que le ramassage des ordures ménagères a lieu en semaines impaires depuis janvier 2021 (communication à faire dans les prochaines Brèves Félines).

Elle a participé à une réunion « Comité de Vie Sociale » au foyer Roche Félines. La crise sanitaire est compliquée pour les résidents. Elle a proposé qu'ils puissent participer aux préparatifs des décorations de Noël 2021.

Elle présente un compte-rendu du bilan annuel de la bibliothèque. En raison de la crise sanitaire, moins d'échanges de livres mais plus de portage à domicile.

Louis COSTA demande que soit indiquée, dans les prochaines Brèves Félines, la liste des commissions communales et leur composition.

Magali SABOT indique que les producteurs ont été satisfaits du Drive de Noël

Un travail devra être réalisé sur les droits de place et la prise en charge des déchets ; dossier à revoir au prochain conseil municipal.

Evelyne THOMAS a participé à une réunion de la Commission petite enfance de la CC de Forez-Est le 18/01/2021. Beaucoup de demandes des mairies pour la mise en place de CME, informations sur la Ludothèque. La commission devrait se scinder en 2 : petite enfance et enfance-jeunesse. E. Thomas s'est positionnée sur le volet enfance-jeunesse.

Elle indique qu'un dépôt sauvage a été réalisé (Aux Buis) et que Monsieur le Maire est intervenu. Dossier à suivre.

Sébastien DELMAS fait le point sur les bâtiments communaux :

- Appartement au-dessus de la mairie : travaux de consolidation réalisés, à venir changement des huisseries
- La Ruche : le mobilier pour la cantine devrait être prochainement livré. Lave-vaisselle et réfrigérateur réparés. Branchement internet réalisé.
- Ex-maison Mathelin : volets réajustés dans le coin couchettes. Problème d'internet à régler dans la partie garderie.
- Ecole : VMC réparée
- Clocher : les travaux se réaliseront dans le 1^{er} semestre
- Local boules : Devis en cours pour le transfert au terrain de foot pour des travaux de terrassement, électricité et plâtrerie-peinture.

Au cours du 1^{er} trimestre, sont prévus la mise en place de la VMC à la cantine, l'installation d'un défibrillateur sur la place de la bascule, la pose d'une gâche électrique vers l'entrée de l'école (côté Rue des Scieurs de Long), la mise en place de projecteurs Led au terrain de foot et la réparation d'éclairages publics défaillants dans le bourg à cette occasion.

Végétalisation de l'étang : devis reçus, travaux à programmer.

Un dossier de subvention sera déposé pour acheter du matériel d'entretien d'espaces verts avec batterie, moins bruyant, pour les agents de la voirie.

Des devis seront demandés pour une éventuelle externalisation de la tonte.

Arbres coupés vers l'étang ; ils menaçaient les câbles de la fibre.

Aménagement prévu des 2 espaces collectifs du lotissement.

Bernard BISSUEL indique qu'il a été interrogé par un membre du bureau de la Boule du Morillon au sujet de la reprise du terrain par Mr et Mme Hurstel.

Le 15 décembre, il a représenté la commune à une réunion Natura 2000 à Villerest.

Le 20 janvier il a assisté au conseil du SMRBV ; la participation demandée aux communes restera inchangée à 16,5 % pour 2021.

Compte tenu de l'incertitude liée à la crise sanitaire, il demande si la distribution des brèves ne pourrait pas être retardée de 2 ou 3 semaines.

Hervé GROSBELLET demande si le ramassage des ordures ménagères de long de l'ancien RN 82 est effectif. A priori, oui mais la CC de Forez-Est sera relancée à ce sujet.

David CARRICONDO indique qu'il a assisté à une réunion de la Commission Communication de la CC de Forez-Est le 19/01/2021.

Estelle DUFOUR précise que la formation 1^{er} secours à destination des agents est programmée le 08/02/2021. Elle sera assurée par la protection civile.

Une demande de busage de fossés lui a été faite ; les administrés devront faire une demande en mairie.

Elle demande si l'ilot en venant de Balbigny pourrait être mieux signalé ; une réflexion est en cours.

Maryline VERNE informe les élus qu'elle a participé à la commission Ressources Humaines de la CC de Forez-Est le 21/01/2021

Elle est intervenue le 19/01/2021 à une réunion en visioconférence avec des salariés et des élus de la CoPLER concernant la mise en place de CME dans les communes membres.

Elle indique que la distribution à l'école de friandises et cadeau à chaque enfant de l'école pour Noël s'est bien passée. Plusieurs familles ont remercié la municipalité et la municipalité remercie Geneviève-Marie de Varax pour ce travail.

Un document a été réalisé pour les élus concernant les autorisations d'absences (salariés du secteur privé ou public) pour des réunions dans le cadre de leur fonction d' élu communal ; ce document sera adressé à l'ensemble des élus.

Sébastien ALLIER précise que des travaux de voirie seront réalisés Chemin de Chassenay.

Il attend des devis pour différents travaux à réaliser.

Il précise que, depuis le 01/01/2021, le syndicat des eaux du Gantet, le syndicat des eaux du Rhône Loire Nord, le Syyrta et Roannaise de l'eau ont fusionné ; le bureau a été voté le 06/01/2021.

Frédéric LAFOUGERE indique aux élus que la population félineoise au 01/01/2021 est de 818.

Le Père Edmond Barbieux, curé en charge de la paroisse ND des Coteaux du Levant, a prévu une réunion (destinée aux paroissiens et la municipalité) le 09/02/2021 à La Ruche pour organiser les services suite au décès d'Henri BERNARD.

La prochaine séance publique du C. Municipal se tiendra le lundi 1^{er} Mars 2021 à 20h00.

**Le Maire,
Frédéric LAFOUGERE**

